

Piloter un drone pour le relevé et l'inspection

Non-certifiante

Formation continue.

Réf. : 25176387F — Mise à jour : 1 août 2025

Organisme responsable : CF2I

Contenu

Objectifs

Appliquer la réglementation européenne concernant l'usage du drone en catégorie ouverte A1/A3

- Réaliser seul une intervention par drone en toute sécurité
- Programmer le vol du drone pour la numérisation de l'ouvrage ou du terrain
- Réaliser un relevé complet à partir des modèles numériques obtenus

Programme

La réglementation européenne de la Catégorie OUVERTE A1/A2/A3

Les obligations légales

Les assurances et les accidents

La protection des données et de la vie privée

Les règlements et démarches préalables à respecter

La météorologie

Les restrictions de l'espace aérien

Les sanctions

Les caractéristiques d'un drone

Analyse du terrain, des obstacles et des conditions météo

Préparation du drone au vol : Checklist avant décollage

Paramétrage de la « Géobarrière » et du Return To Home (RTH)

Prise en main du logiciel de vol

Maniement des commandes de vol

Manœuvres d'évolution du drone et exercice de sécurité

Prise en main du capteur photo/vidéo au sol et en vol – Mise en œuvre de la procédure RTH – Procédure d'atterrissage

Procédure d'entretien du drone

Transfert des données issue de la captation vers le logiciel de traitement Cloud

Gestion des options de traitement

Les différents modèles numériques générés

Transfert et exploitation des données d'inspection

Création d'une ortho-photo

Création d'un modèle 3D

Mesure des distances, surfaces et volumes à l'aide du logiciel de photogrammétrie

Création d'un rapport clair et détaillé

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Sans niveau spécifique

Niveau de sortie

Sans niveau spécifique

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2058687	Présentiel	Rennes	03/08/2025	29/12/2026

Source : GREF Bretagne #25176387F